

CHAPITRE V-II
BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
« AGENCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL »
II- Calendrier des épreuves – Session 2017

ÉPREUVES	DURÉE	DATES	HORAIRE METROPOLE
Epreuves écrites			
E3 - Mathématiques - Sciences physiques : .E32 : Sciences –Physiques . E31 : Mathématiques	2h	Mardi 9 mai 2017	10h00 à 12h00*
	2h	Mardi 9 mai 2017	14h00 à 16h00*
E1 – Culture générale et expression	4h	Mercredi 10 mai 2017	14h00 à 18h00*
E5- Arts civilisation et techniques de l'habitat et de l'agencement	3h	Judi 11 mai 2017	14h00 à 17h00*
E4 - Economie et gestion d'entreprise	2h	Vendredi 12 mai 2017	10h00 à 12h00*
Epreuves orales, pratiques et facultatives			
E2 - Langue vivante étrangère (Candidats non évalués en CCF)	0h20	Les mercredi 3 et jeudi 4 mai 2017 (académie de Rennes) à partir de 8h00	Dans les autres académies, les épreuves se dérouleront selon les informations transmises par les académies d'inscription des candidats
E6 - Epreuve professionnelle de synthèse : . E61 : Elaboration d'un dossier d'exécution . E62 : Compte-rendu d'activités	1h10 0h20	Semaine 1 Du mardi 30 mai au jeudi 1er juin 2017 (pour les centres : Lomme, Landerneau, Montaigu, Caen, Paris (L.Vinci), Giel-Courteilles) Semaine 2 Du mardi 6 juin au jeudi 8 juin 2017 (pour les centres : Paris (Ecole Boulle), Le Havre, Bailleul, St Paul les Dax, La Roche/Yon, Joué les Tours, Saint-Brieuc)	à partir de 9h00

* Les candidats ne sont pas autorisés à quitter la salle avant la fin de la 2^e heure d'épreuve.

- Date de dépôt des livrets scolaires à la Division des Examens et Concours - 13 bd de la Duchesse Anne – CS 24209 - 35042 RENNES CEDEX : **le jeudi 1 juin 2017.**
- Date limite du dépôt du dossier support de l'Epreuve Professionnelle de Synthèse (épreuve E6) dans le centre d'épreuve orale :
⇒ pour les **candidats individuels** souhaitant travailler à partir d'un dossier remis par le centre d'examen :
 - ❖ Retrait du dossier : **le mardi 28 mars 2017.**
 - ❖ Dépôt du dossier : **le vendredi 19 mai 2017 (18h00).**

⇒ pour les candidats en centre de formation ou candidats individuels munis d'un dossier élaboré par lui-même :

- ❖ Dépôt du dossier : **le vendredi 19 mai 2017 (18h00)**
- AUCUN DOSSIER NE DEVRA ETRE TRANSMIS AU RECTORAT**

- Publication des résultats sur internet : **Le jeudi 29 juin 2017 à partir de 16h00.**
- Site sur lequel tous les centres de formation pourront consulter les résultats de leurs candidats pour les spécialités gérées par l'Académie de Rennes :

<http://publinet.ac-rennes.fr/publinet/Etablissement>

(Le mot de passe par défaut est le code RNE de l'établissement, lors de la 1^{ère} connexion)

Site sur lequel les candidats pourront consulter leur résultat personnel : ((avec le numéro de candidat)

<http://publires.ac-rennes.fr>

Chaque candidat à la possibilité de consulter ses notes (rubrique « consultation des notes » en haut à droite de l'écran). Indiquer le numéro de candidat qui figure sur la convocation et la date de naissance en respectant le format JJ/MM/AAAA.

AUCUNE INFORMATION RELATIVE AUX RESULTATS NE SERA TRANSMISE PAR TELEPHONE